

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2022

OBJET : Attribution de l'étude de programmation architecturale et urbaine dans le cadre du projet du bâtiment à vocation économique

Le 28 novembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE
Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : GIRAUD Sylvie

Convocation en date du : 18 novembre 2022

PRESENTS : ACHIN Richard, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain

EXCUSES : GALLAND Daniel, BARBAN Daniel (pouvoir donné à M. CATELAN Thierry)

ABSENTS : AUBERT Sylvain

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que l'appel public à candidature a été lancé pour réaliser l'étude de programmation architecturale et urbaine du futur bâtiment économique.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 28 novembre 2022 pour l'ouverture des plis.

Monsieur le Maire présente le rapport de la CAO qui s'est basé sur l'analyse de Mr BERTRAND, référent en Ingénierie Bâtiment chez IT05 :

Candidats	Critère 1	Critère 2	Note Globale	Proposition de classement	Prix HT
	Prix	Valeur technique			
CABESTAN	14,73	51	65,73	3	50 037,50 €
ATM	40	57	97	1	18 425,00 €
LL AMO	20,96	45	65,96	2	35 170,00 €
VERDI MEDITERRANNEE	0	<i>Offre anormalement basse au sens notamment de l'article L.2152-6 du Code de la commande publique.</i>			10 576,00 €

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de retenir comme offre économiquement la plus avantageuse, celle de l'agence ATM pour un montant de 18 425 € HT soit 22 110 € TTC.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- **DONNE** les pouvoirs à M. Le Maire pour signer les lettres de commande ou les conventions nécessaires à la réalisation de ce projet.

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN

